

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses des paramètres physico-chimiques et microbiologiques du contrôle sanitaire des eaux

Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Normec Abiolab AURA
Adresse du laboratoire	60, allée Saint-Exupéry 38330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN
Date de début de validité de l'agrément	01/12/2021
Date de fin de validité de l'agrément	30/11/2026
Date de mise à jour de la portée	21 MARS 2025

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	-
<i>E - Analyses complémentaires</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	-
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	-
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé

<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	-
<i>I - Analyses complémentaires</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
<i>J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
<i>K - Analyses microbiologiques</i>	-
<i>L - Analyses chimiques</i>	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	-
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
<i>N - Analyses complémentaires</i>	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-

C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle

Azote Kjeldahl
Demande biochimique en oxygène (DBO₅) à 20 °C
Demande chimique en oxygène (DCO)
Fer dissous (Fe) sur échantillon filtré à 0,45 µm
Matières en suspension
Oxygène dissous
Phosphore total
Silice dissoute
Zinc

E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella spp

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Couleur

Autres paramètres complémentaires :

AOX

ST-DCO

Composés organiques :

1,1-dichloroéthane

1,2,4-triméthylbenzène

Éthylbenzène

1,1-dichloroéthylène

1,3,5-triméthylbenzène

m+p-xylène

1,2-dichloroéthylène-cis

1,1,1,2-tétrachloroéthane

o-xylène

1,2-dichloroéthylène-trans

Cumène

Tétrachlorure de carbone

1,1,1-trichloroéthane

Dichlorométhane

Toluène

HAP autres que la liste C2 :

Fluoranthène

Naphtalène

I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella spp

I-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Ammonium

Chlorures

Autres paramètres complémentaires :

Cuivre



Matthieu SCHULER
Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise